

ECHENOZ-LA-MELINE DIMANCHE 7 AVRIL 2024 VIDE-GRENIERS

*Buvette et
restauration
rapide
sur place*



Organisé par



en partenariat avec les associations
méloises de parents d'élèves

Les Loupiots
école primaire de Pont

Les Marmousets
école maternelle de la Flandrière

**Ce vide-greniers est ouvert
aux particuliers et aux brocanteurs.**

**Coût de l'emplacement : 10 €
2 emplacements maximum par personne**

Date limite d'inscription : 16 mars 2024

Bulletin d'inscription au vide-greniers du 7 avril 2024 à Échenoz-la-Méline.

(à renvoyer dès que possible, **le nombre de places étant limité**, et au plus tard le **16 mars 2024**)

Mme, M.

Date et lieu de naissance à

Adresse complète

.....

Téléphone :/...../...../.....

Courriel :@.....

Cochez la case correspondant à votre situation :

Brocanteur professionnel N° d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

.....

Particulier N° de carte d'identité ou de passeport (joignez la photocopie recto verso correspondante)

Titulaire de la pièce d'identité :

Nature et n° :

Autorité l'ayant délivrée :

"Exposant du vide-greniers se déroulant le 7 avril 2024 à Échenoz-la-Méline.

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne participer qu'à 2 manifestations de ce type au cours de l'année"

"Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon endroit."

"Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation applicable et des risques encourus désignés en cas de fausse déclaration."

1 emplacement : 10 € / 2 emplacements : 20 €

Joignez un chèque à l'ordre de FAL Échenoz-la-Méline

à, le 2024

Signature

à faire précéder

de la mention "lu et approuvé "

Si vous êtes intéressés, vous devez vous inscrire impérativement avant le **16 mars 2024** à l'adresse suivante

FAL Vide Greniers

13 rue de la Mairie, 70000 Échenoz la Méline

Contact : 07 89 65 09 57

Les emplacements seront attribués
dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

**Attention, 2 emplacements maximum par personne.
1 emplacement : 10 € / 2 emplacements : 20 €**

Pour que votre inscription soit prise en compte
vous devez nous renvoyer :

- Le bulletin d'inscription signé
- Une photocopie de pièce d'identité recto/verso.
- Un chèque correspondant à l'ordre du FAL Echenoz la Méline.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ***Aucune confirmation ne vous sera adressée.***
- Aucun remboursement d'emplacement ne sera effectué, le vide-greniers aura lieu quelle que soit la météo, sauf décision préfectorale.
- L'emplacement mesure 3 m x 3 m.
- L'installation se fera **à partir de 6 heures et avant 8 heures** (après 8 heures, plus de voitures sur le vide-greniers).
- Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué, le matin-même, à votre arrivée.
- Vous pourrez vous restaurer sur place : sandwiches, saucisses, frites, gaufres, buvette.
- L'exposant s'engage à respecter le règlement de la manifestation et à laisser son emplacement propre. Sur place, il ne doit y avoir aucun sac poubelle, débris ou objet invendu oubliés.

- Le règlement sanitaire en vigueur le jour de la manifestation s'appliquera.
- Une inscription préalable du vendeur est obligatoire.
- La vente d'animaux vivants, de biens alimentaires, d'armes et de produits pharmaceutiques est interdite.
 - Tous les prix doivent être affichés.
- Une attestation sur l'honneur (voir page 2) est à remplir par les particuliers pour la Préfecture.
- Les exposants sont civilement responsables vis-à-vis des tiers pour tout accident, dommage ou perte, qu'eux ou leur étal pourraient causer.

Rappel important

*La mise en vente, par des particuliers, d'objets mobiliers usagés, à l'occasion de "brocantes" et "vide-greniers" doit impérativement présenter un caractère exceptionnel, non habituel et ne s'appliquer qu'à des objets personnels.
Il en résulte que l'achat pour la revente en ces manifestations est absolument prohibé.*

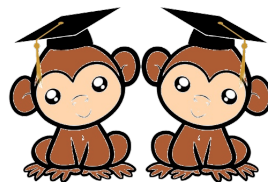
Ce vide-greniers est organisé par 3 associations méloises

le Foyer d'Animation et de Loisirs (FAL)

L'association de parents d'élèves de l'école de Pont



L'association de parents d'élèves de l'école de la Flandrière



Les Marmousets

Avec le soutien de la commune d'Echenoz la Méline



**Nous comptons sur votre civisme pour éviter tout stationnement gênant le samedi après-midi (traçage) ainsi que le dimanche toute la journée.
Merci.**